



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

À l'attention de Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement, les directeurs d'école et
les personnels accueillant des enfants de moins
de 16 ans de personnels soignants dans
des écoles et établissements scolaires de
l'académie pendant l'épidémie du COVID-19

Besançon, le 26 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

Rectorat

Jean-François CHANET

Recteur de l'académie de
Besançon,
Chancelier des universités

Recteur de la région
académique
Bourgogne-Franche-Comté

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Téléphone
03 81 65 49 59

Mél
Ce.cabinet
@ac-besancon.fr

Veillez trouver ci-joint une fiche "Repères" comportant les recommandations qui vous sont faites pour assurer l'accueil des enfants de personnels soignants dans des écoles et établissements scolaires de l'académie.

Nous sommes conscients que ces recommandations sont difficiles à mettre en œuvre, particulièrement avec les plus jeunes enfants.

Vous pouvez néanmoins vous appuyer sur cette fiche pour organiser au mieux ledit accueil, en protégeant tous les enfants, tous les personnels chargés de les encadrer, et vous-même, comme il se doit.

Chacun, dans l'académie, salue l'engagement des personnels qui se portent volontaires, jour après jour, avec le sens du devoir et de la solidarité que nous leur connaissons, pour assurer cet accueil et ainsi permettre aux personnels soignants de faire face, avec courage et dévouement, à l'urgence sanitaire dans laquelle se trouve notre pays.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Recteur de région académique,
Recteur de l'académie de Besançon
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET